



## **NOS MISSIONS**

Soutenir, accompagner le groupe familial lorsque survient un événement qui perturbe le déroulement de la vie familiale. En secondant ou suppléant le parent au foyer, notre action permet d'éviter la dégradation des situations et l'éclatement de la cellule familiale. Elle constitue dans certains cas une alternative à l'hospitalisation d'un membre de la famille et/ou au placement des enfants en institution.

L'objectif de l'AMFD est de favoriser le développement, la prise d'autonomie et l'intégration sociale du groupe familial.

## **NOTRE POSITIONNEMENT DANS LES POLITIQUES SOCIALES**

Notre action rejoint les missions de l'action sociale et médico-sociale telles que définies dans la loi du 2 janvier 2002, que ce soit en matière de prévention des risques sociaux, de protection de l'enfance, d'action éducative et médico-éducative, d'assistance, de soutien, d'accompagnement, d'insertion sociale.

L'AMFD s'inscrit dans tous les attendus de cette loi concernant notamment l'élaboration du livret d'accueil, du contrat individuel, de la mise en œuvre de l'évaluation de notre action.

## **NOS INTERVENTIONS DANS TOUTES LES COMMUNES DU 94**

- Au titre de la politique familiale et de l'action sociale de la CAF et de la CNAM
- Au titre de la protection de l'enfance et de la prévention de la maltraitance, Conseil Général et SSE pour les mesures judiciaires

## **NOTRE MODE D'INTERVENTION**

Selon les situations, en journée complète ou en demi-journée, entre une à cinq fois par semaine du lundi au samedi – exceptionnellement le dimanche, seul(e) ou en binôme avec une autre professionnelle (TISF, AVS) et en lien avec l'équipe administrative.

## **NOTRE EQUIPE SE COMPOSE DE**

- 20 TISF
- 20 AES, (ex AVS)
- 8 Administratifs

## **NOTRE PARTENARIAT**

Les Espaces Des Solidarités (EDS), le Service Social de l'Enfance (SSE), les Centres Sociaux, les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS), les Municipalités, l'Hospitalisation à Domicile et les services hospitaliers ainsi que : les Centres Médico-psycho pédagogique (CMPP), les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), les Services d'Education et de Soins à Domicile (SESSD), les Centres d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), les Instituts Médico Educatifs (IME), les associations d'insertion sociale.



## **VENEZ NOUS REJOINDRE POUR NOUS APPORTER VOTRE SAVOIR-ETRE ET VOTRE SAVOIR-FAIRE**

### **METIER**

# **L'Accompagnant Educatif et Social (ex AVS) et l'Employé à Domicile**

### **Mission de la fonction**

Contribue au maintien à domicile des personnes handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, une aide à l'entretien de la maison, un soutien psychologique et social.

### **Compétences techniques**

#### **AIDE A L'AMENAGEMENT ET A L'ENTRETIEN DU CADRE DE VIE**

- Effectuer les tâches ménagères courantes
- Organiser son travail et gérer son temps
- Ordonner le logement à des fins d'amélioration du confort et de la sécurité et en prévention des accidents domestiques

#### **AIDE AU MAINTIEN DE LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE**

- Stimuler et faciliter les échanges sociaux
- Informer sur l'évolution de la situation de la personne
- Conserver la bonne distance avec la famille
- Faciliter le maintien des relations extérieures de la personne (médicales, amicales...)

#### **ACCOMPAGNEMENT ET AIDE AUX PERSONNES DANS LA VIE QUOTIDIENNE**

- Evaluer le degré d'autonomie de la personne et respecter ses souhaits, goûts et habitudes
- Adapter les techniques de mobilisation en fonction du degré de dépendance
- Faire les courses en respectant quantité et qualité des produits

#### **PARTICIPATION A LA PREVENTION DE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES VULNERABLES**

- Développer l'accès à l'information et aux droits
- Repérer les signes de maltraitance

#### **DIAGNOSTIC DES SITUATIONS D'URGENCE, FORMULATION ET TRANSMISSION DE PROPOSITIONS**

- Rendre compte de son intervention (observations, difficultés rencontrées)
- Proposer des solutions et des adaptations afin d'apporter un meilleur service à la personne
- Articuler son intervention en coordination avec les autres services de la collectivité, ou d'autres intervenants